

## Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation d'une étude d'impact

Article R. 122-3 du code de l'environnement

*Ce formulaire n'est pas applicable aux installations classées pour la protection  
de l'environnement*

*Ce formulaire complété sera publié sur le site internet de l'autorité administrative de l'Etat  
compétente en matière d'environnement*

**Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative**

### Cadre réservé à l'administration

Date de réception

31/03/2014

Dossier complet le

31/03/2014

N° d'enregistrement

F-024-14-C-0036

### 1. Intitulé du projet

Création d'une passerelle piétonne équipée de 2 escaliers fixes et 2 ascenseurs en gare de Briare

### 2. Identification du maître d'ouvrage ou du pétitionnaire

#### 2.1 Personne physique

Nom

Prénom

#### 2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

Réseau ferré de France

Nom, prénom et qualité de la personne  
habilitée à représenter la personne morale

Monsieur Emmanuel LAURENT

RCS / SIRET

4 1 2 2 8 0 7 3 7 0 0 1 4 6

Forme juridique

EPIC

**Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1**

### 3. Rubrique(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de rubrique et sous rubrique	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la rubrique
7.a	Pont d'une longueur inférieure à 100 mètres (17 mètres environ)

### 4. Caractéristiques générales du projet

**Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire**

#### 4.1 Nature du projet

Création d'une passerelle piétonne équipée de 2 escaliers fixes et 2 ascenseurs en gare de Briare, sur la ligne ferroviaire n° 750 000 Morêt-Veneux-les-Sablons - Lyon-Perrache. Cette passerelle permettra le passage d'un quai à l'autre en gare de Briare, en lieu et place de la Traversée de Voies à niveau par le Public (TVP) existante.

Le projet prévoit aussi, à titre d'option, le rehaussement à une hauteur de 55 centimètres (contre 20 à 39 cm aujourd'hui) des deux quais de la gare.

## 4.2 Objectifs du projet

La création d'une passerelle équipée de 2 escaliers fixes et 2 ascenseurs en gare de Briare en lieu et place de la Traversée des Voies à niveau par le Public a pour objectif d'améliorer la sécurité des voyageurs. En effet, plus de 25 personnes traversent simultanément les voies à la descente de certains trains, créant un effet de foule susceptible de réduire la vigilance des voyageurs. De plus, la gare est implantée à la sortie d'une courbe côté Nevers, réduisant la visibilité par les voyageurs des trains pouvant rouler à 160 km/h.

Le projet permettra en outre d'améliorer l'accessibilité de la gare aux personnes à mobilité réduite. Le rehaussement des deux quais à 55 centimètres, envisagé à titre d'option, permettrait de mettre au même niveau les quais et les plateformes des trains, améliorant ainsi leur accessibilité aux personnes à mobilité réduite.

## 4.3 Décrivez sommairement le projet

### 4.3.1 dans sa phase de réalisation

Les principaux travaux envisagés consistent à :

- construire les appuis de la passerelle,
- préfabriquer le tablier de la passerelle et le poser sous interruption des circulations ferroviaires,
- construire deux escaliers fixes "en U" côté Paris, à une distance de 2,50 m des bordures de quai,
- créer deux fosses d'ascenseurs et y placer deux ascenseurs avec gaine vitrée,
- déposer le passage planchéié existant.

Les principaux travaux envisagés à titre d'option consistent à :

- rehausser le quai 1 à une hauteur de 55 cm et construire une zone de transition (cour anglaise) à l'entrée du bâtiment voyageurs,
- démolir et reconstruire à une hauteur de 55 cm le quai 2.

Les travaux seront principalement réalisés de nuit. Le tablier de la passerelle sera posé sous interception de 30 h des circulations ferroviaires.

Un site potentiel pour les installations de chantier a été identifié dans un espace sous maîtrise foncière RFF à l'ouest de la gare.

### 4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Les voyageurs traverseront les voies d'un quai à l'autre en sécurité et en autonomie, y compris pour les personnes à mobilité réduite. Aucun personnel permanent ne sera nécessaire pour faire fonctionner les installations.

Aucune modification du nombre ou de la nature des circulations ferroviaires n'est envisagée dans le cadre du projet.

#### 4.4.1 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Le projet sera soumis à permis de construire.

#### 4.4.2 Précisez ici pour quelle procédure d'autorisation ce formulaire est rempli

Ce formulaire est réalisé dans le cadre de la demande d'examen "au cas par cas" relatif aux études d'impact.

#### 4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale (assiette) de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur
Hauteur libre entre le rail et le tablier de la passerelle	6,61 m
Hauteur entre le rail et le point le plus haut de la passerelle	environ 11 m
Largeur de la passerelle	2,50 m
Longueur de la passerelle	environ 17 m
Superficie du terrain d'assiette	Rectangle d'environ 350 m <sup>2</sup>

#### 4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)  
d'implantation

Gare de Briare  
Rue de Verdun  
45250 Briare

Coordonnées géographiques<sup>1</sup>

Long. 47° 38' 47" 62

Lat. 02° 44' 00" 77

Pour les rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32° ; 41° et 42° :

Point de départ :

Long. \_\_\_ ° \_\_\_ ' \_\_\_ " \_\_\_ Lat. \_\_\_ ° \_\_\_ ' \_\_\_ " \_\_\_

Point d'arrivée :

Long. \_\_\_ ° \_\_\_ ' \_\_\_ " \_\_\_ Lat. \_\_\_ ° \_\_\_ ' \_\_\_ " \_\_\_

Communes traversées :

Briare (45)

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui  Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une étude d'impact ?

Oui  Non

4.7.2 Si oui, à quelle date a-t-il été autorisé ?

4.8 Le projet s'inscrit-il dans un programme de travaux ?

Oui  Non

Si oui, de quels projets se compose le programme ?

Sans objet.

<sup>1</sup> Pour l'outre-mer, voir notice explicative



## 5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

### 5.1 Occupation des sols

Quel est l'usage actuel des sols sur le lieu de votre projet ?

Terrains appartenant au domaine public ferroviaire, sous propriété RFF et à usage ferroviaire.

Existe-t-il un ou plusieurs documents d'urbanisme (ensemble des documents d'urbanisme concernés) réglementant l'occupation des sols sur le lieu/tracé de votre projet ?

Oui  Non

Si oui, intitulé et date d'approbation :  
Précisez le ou les règlements applicables à la zone du projet

- PLU de la commune de Briare approuvé le 24 novembre 2011 : zone UB.

Pour les rubriques 33° à 37°, le ou les documents ont-ils fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

sans objet Oui  Non

### 5.2 Enjeux environnementaux dans la zone d'implantation envisagée :

Complétez le tableau suivant, par tous moyens utiles, notamment à partir des informations disponibles sur le site internet <http://www.developpement-durable.gouv.fr/etude-impact>

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ou couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet se situe en-dehors de toute ZNIEFF. Il est situé à environ 600 m de la ZNIEFF type II la plus proche ("Loire berrichonne") et à environ 2 km de la ZNIEFF type I la plus proche ("Bois et pelouses du Grand Plessis").
en zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (régionale ou nationale) ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet se situe à proximité de la RD 952 et de l'autoroute A77, deux infrastructures de transport concernées par des projets de PPBE (2e échéance). La ligne ferroviaire n'est pas concernée par un projet de PPBE.

dans une aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine ou une zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Nos recherches n'ont pas permis d'identifier des zones humides délimitées à proximité du projet.
dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles ou par un plan de prévention des risques technologiques ? si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet est situé à plus de 200 mètres de la limite de la zone d'études du PPRI Val de Loire. Le site d'implantation du projet ne présente donc pas de danger identifié du point de vue du risque inondation. Aucun autre PPRN ou PPRT n'est à signaler à proximité.
dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Quatre sites sont identifiés comme pollués dans la commune de Briare selon BASIAS (ancien site Prolabo route d'Ousson, ancien site France Cadran en centre-ville, site Ric Environnement dans la ZI Terres du Camp et site Applications de l'Electrolyse dans la ZI du Vaugereau). Le projet est à au moins 1 km de l'ensemble de ces sites.
dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet se situe à proximité de la limite de deux ZRE aquifères, la Nappe de Beauce et les Nappes de l'Albien et du Néocomien. Ces deux ZRE appartiennent au bassin Loire Bretagne.
dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à l'alimentation humaine ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet se situe à 770 m (à son point le plus proche) des forages F2 et F3 de Briare.
dans un site inscrit ou classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le premier site classé se situe à 800 mètres environ ("Mairie de Briare et ses abords"). Le premier site inscrit se situe à 450 mètres environ ("Canal de Briare et ses rives"). Aucun impact du projet sur ces sites n'est à prévoir.
<b>Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :</b>	<b>Oui</b>	<b>Non</b>	<b>Lequel et à quelle distance ?</b>
d'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le premier site Natura 2000 "directive Habitat" se situe à environ 600 mètres ("Vallée de la Loire de Tavers à Belleville-sur-Loire", ZSC FR 2400528). Le premier site Natura 2000 "directive Oiseaux" se situe à environ 800 mètres ("Vallée de la Loire du Loiret", ZPS FR 2410017).
d'un monument historique ou d'un site classé au patrimoine mondial de l'UNESCO ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Deux monuments historiques inscrits sont situés à Briare (Pont-Canal de Briare et Eglise Saint-Etienne de Briare). Le projet est situé en-dehors du périmètre de protection de ces deux monuments historiques.

## 6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine

### 6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Domaines de l'environnement :	Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
<b>Ressources</b>			
engendre-t-il des prélèvements d'eau ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
est-il excédentaire en matériaux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La création d'une passerelle et d'ascenseurs nécessitera des extractions de faible volume pour la mise en place des piles et de la fosse d'ascenseur.
est-il déficitaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Milieu naturel</b>			
est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
est-il susceptible d'avoir des incidences sur les zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	



	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Risques et nuisances</b>	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet est situé à environ 2 kilomètres d'un site Seveso seuil haut (site VWR International), dont le PPRT a été approuvé, et à environ 5 kilomètres d'un site Seveso seuil bas (site Agralys SCA). Le projet se situe en-dehors de leurs périmètres de protection.
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucun risque naturel identifié (le projet se situe en dehors de la zone d'étude du PPRI)
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Commodités de voisinage</b>	Est-il source de bruit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	- Durant la phase travaux, respect du code de la santé publique vis-à-vis des bruits de chantier.
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	- S'agissant d'une passerelle piétonne, le projet n'engendre pas de circulation supplémentaire. - Le projet est concerné par les nuisances sonores de la ligne ferroviaire 750 000 (infrastructure non classée).
	Engendre-t-il des odeurs ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	- Pas d'odeur particulière mis à part les émissions liées au chantier (circulation ponctuelle d'engins à moteur) limité en durée
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des vibrations ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	- Vibrations limitées dans le temps liées à la réalisation du chantier (engins à moteur)
	Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ? <input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/></p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ? <input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/></p>			- Eclairage réglementaire (normes d'accessibilité aux personnes à mobilité réduite notamment) de la passerelle pour des questions de sécurité des voyageurs
<b>Pollutions</b>	<p>Engendre-t-il des rejets polluants dans l'air ? <input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/></p>			- Émissions durant la phase travaux liées aux seules circulations d'engins de chantier : impact faible et ponctuel.
	<p>Engendre-t-il des rejets hydrauliques ? <input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/></p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>			
	<p>Engendre-t-il la production d'effluents ou de déchets non dangereux, inertes, dangereux ? <input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/></p>			- Déchets classiques des chantiers de BTP durant les travaux. Impact faible compte-tenu de l'ampleur du chantier. La gestion des déchets sera assurée dans les filières adaptées.
<b>Patrimoine / Cadre de vie / Population</b>	<p>Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ? <input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/></p>			Le projet est situé en-dehors des zonages réglementaires liés à la protection des patrimoines (l'église Saint-Etienne, inscrite monument historique, est située à environ 1 km).
	<p>Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme / aménagements) ? <input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/></p>			



6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets connus ?

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquelles :

Aucun projet d'aménagement n'a été identifié dans la zone, hormis un prélèvement d'eau à partir des forages F2 et F3 de Briare, situés à une distance de 770 mètres environ du point le plus proche (sources : DREAL Centre & CGEDD).

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquels :

### 7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une étude d'impact ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Localisé en milieu artificialisé, très circonscrit et se situant sur des emprises ferroviaires appartenant au maître d'ouvrage, le projet de construction d'une passerelle piétonne en gare de Briare générera très peu d'impacts.

En effet, les impacts attendus seront principalement liés à la phase travaux, de par la circulation des engins de chantier (faible eu égard à l'ampleur des travaux).

A terme, ce projet aura des impacts positifs de par le renforcement de la sécurité des voyageurs à la traversées des voies.

Par ailleurs, comme mentionné plus haut, aucune circulation ferroviaire supplémentaire n'est engendrée par le projet. Il s'agit de la simple création d'une passerelle piétonne.

Au vu de ces éléments, il n'apparaît pas nécessaire que le projet soit soumis à une étude d'impact.

## 8. Annexes

### 8.1 Annexes obligatoires

Objet	
1	L'annexe n°1 intitulée « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - <b>non publiée</b> ; <input type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ; <input type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ; <input type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ; <input type="checkbox"/>
5	<b>Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42°</b> : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ; <input type="checkbox"/>

### 8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet
6. Coupes de l'ouvrage projeté

## 9. Engagement et signature

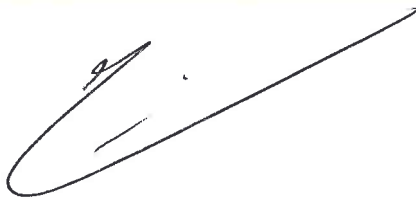
Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Fait à Orléans

le.

19 MARS 2014

Signature



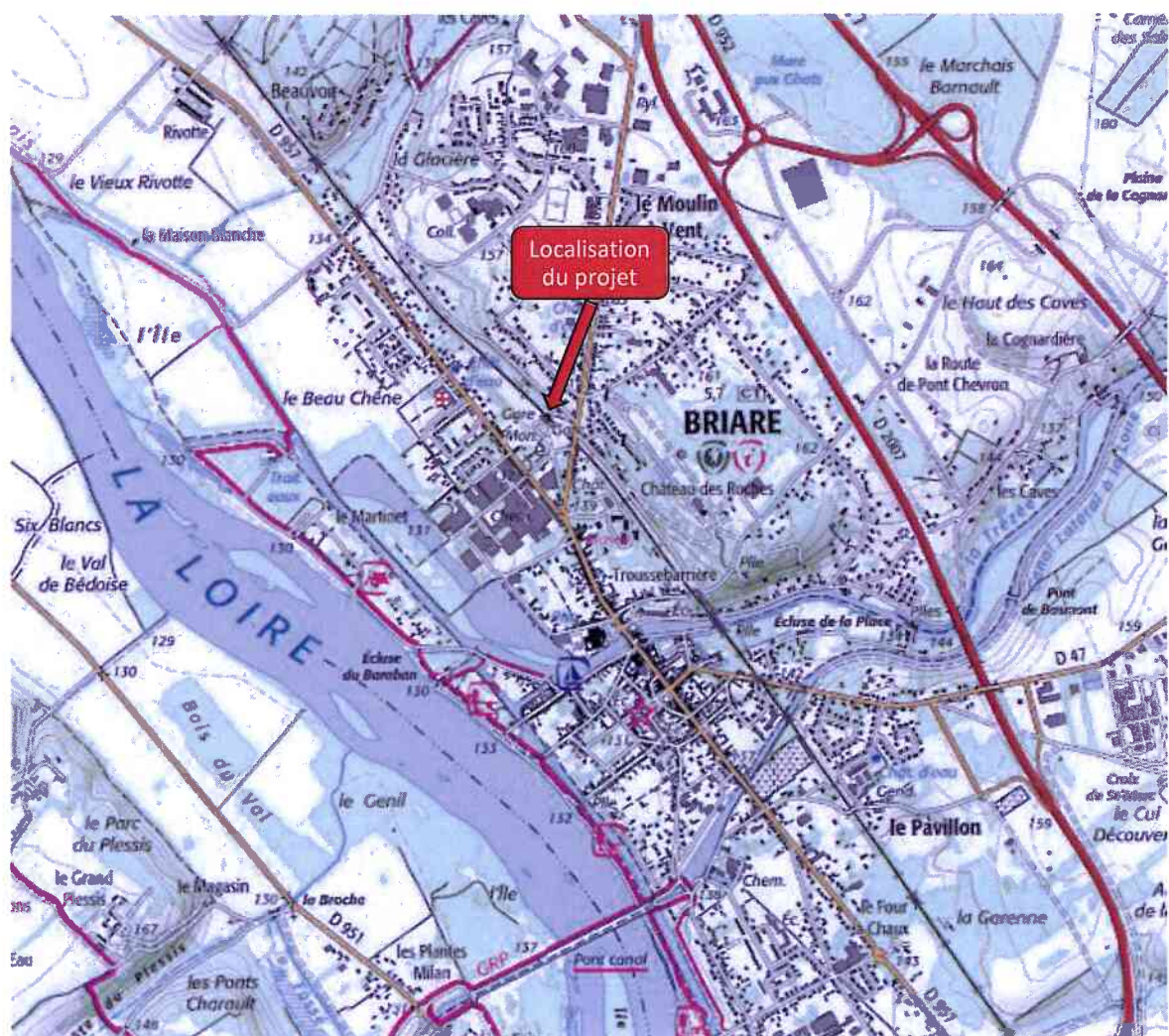




Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation d'une étude d'impact

Création d'une passerelle piétonne équipée de 2 escaliers fixes et 2 ascenseurs en gare de Briare

## Annexe 2 : Plan de situation au 1/25 000



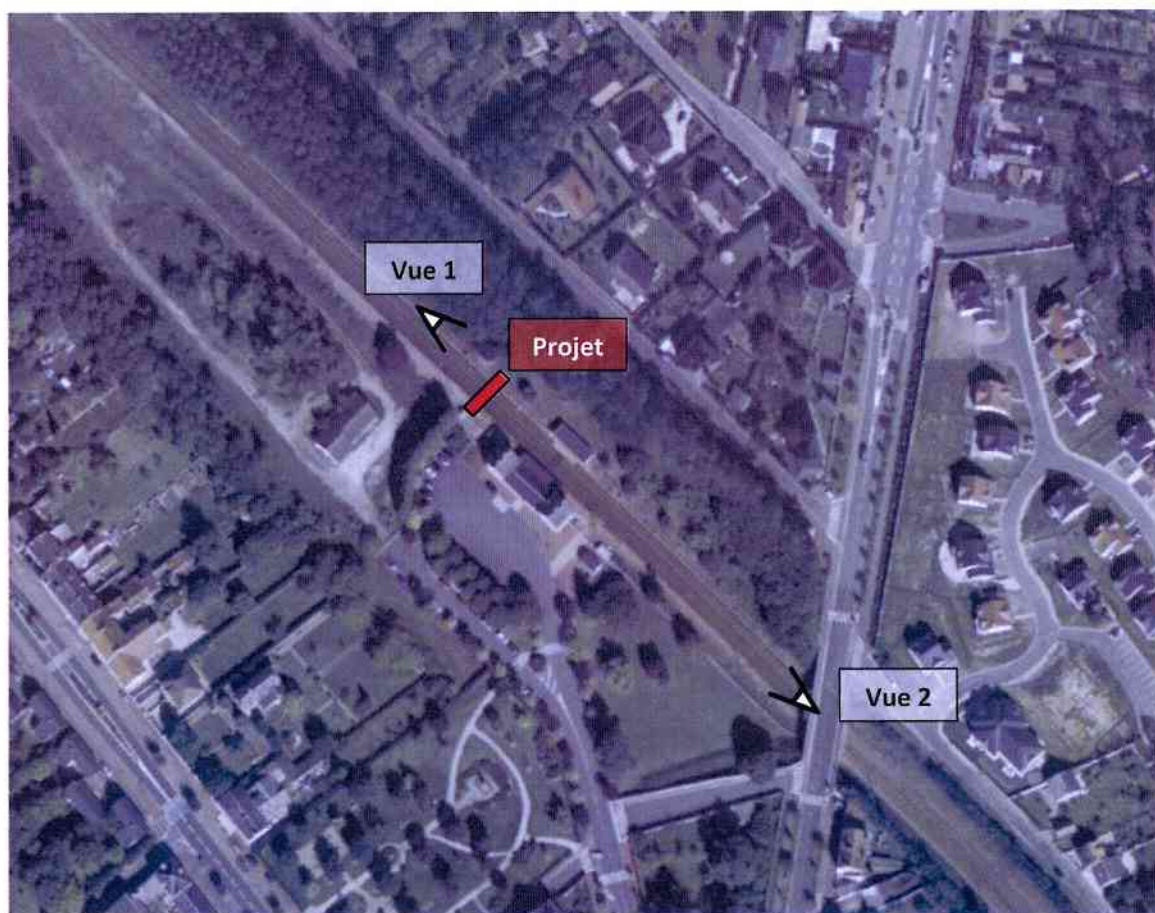




Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation d'une étude d'impact

Création d'une passerelle piétonne équipée de 2 escaliers fixes et 2 ascenseurs en gare de Briare

### Annexe 3 : Photographies datées et localisées de la zone d'implantation



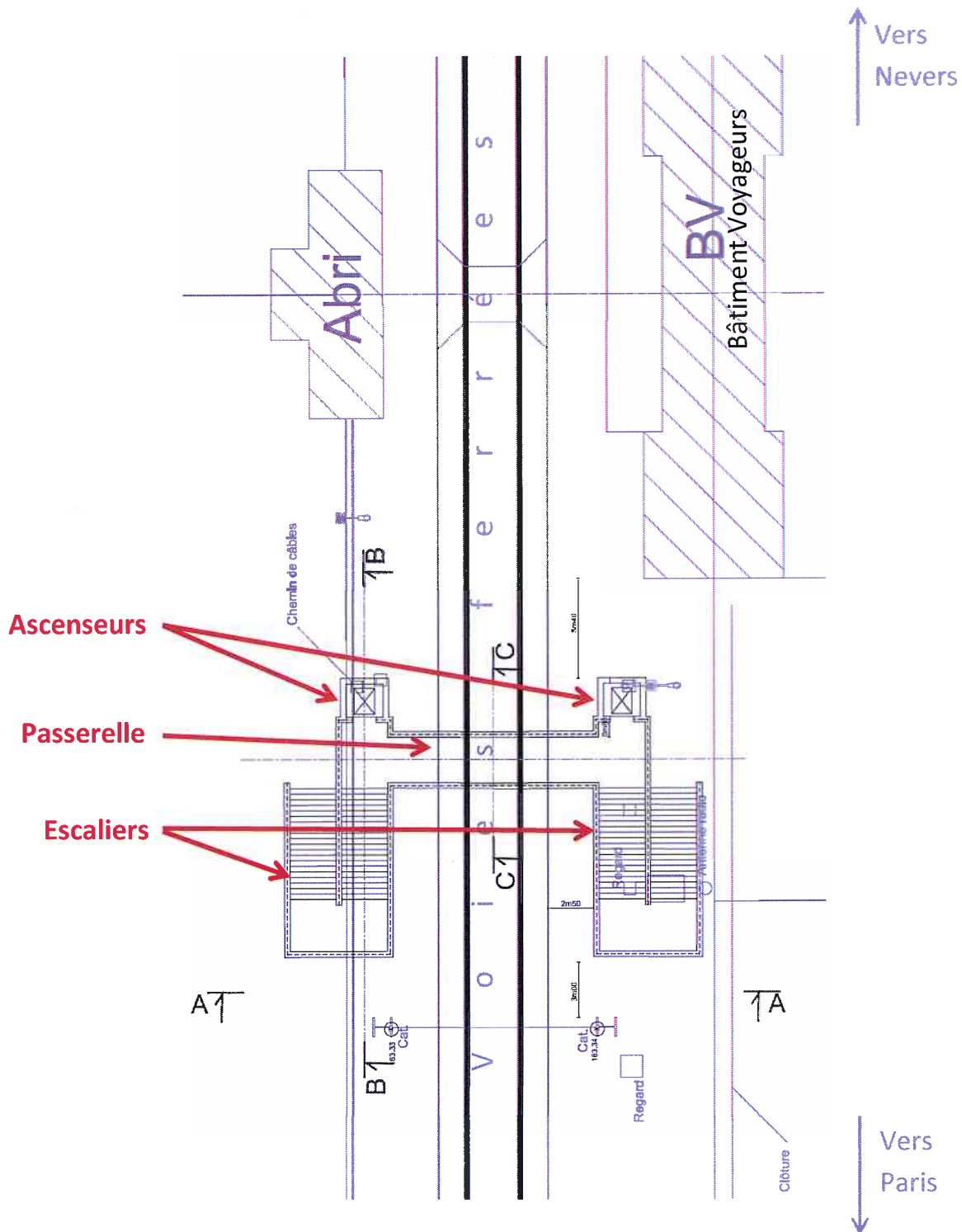


Vue 1. Prise de vue : juin 2013 (Google Streetview).



Vue 2. Prise de vue : 1<sup>er</sup> semestre 2011

Annexe 4 : Plan du projet







Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation d'une étude d'impact

Création d'une passerelle piétonne équipée de 2 escaliers fixes et 2 ascenseurs en gare de Briare

### Annexe 5 : Plan des abords du projet



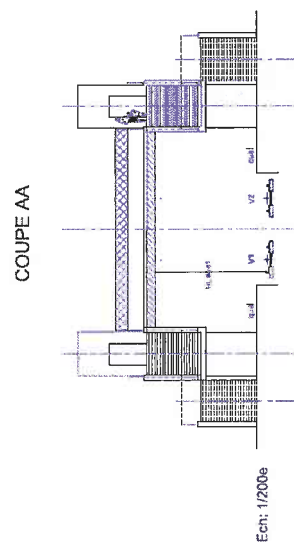
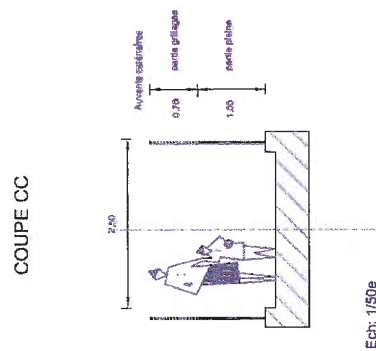


Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation d'une étude d'impact

Création d'une passerelle piétonne équipée de 2 escaliers fixes et 2 ascenseurs en gare de Briare

## Annexe 6 : Coupes de l'ouvrage projeté

NB : La localisation des coupes est indiquée sur le plan de l'annexe 4.



COUPE BB

